

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°107/NP**



**Réunie le Lundi 14 mars 2022 à 18 H 30
Chalet-logis de Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absent excusé : Jackie JAHYER.

1. Approbation du CR de la réunion n° 106 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Tir à l'oiseau du samedi 9 avril :

Une info sera donnée lors des écoles de tir et un mail sera envoyé à tous les adhérents.

13 h 30 : montage de la perche et ouverture du greffe. Dédé amène les papiers pour le tirage des numéros et Jean-Pierre prépare le tableau.

Lors du montage de la perche il faudra calculer l'angle de tir et tourner la perche de manière à ce que les flèches n'arrivent pas à proximité du chemin derrière la haie. De la rubalise et des pancartes "danger tir à l'arc" seront installées sur le terrain limitrophe.

Le roi et le roitelet recevront un trophée et un goûter sera servi à l'issue des tirs.

3. Préparation des tirs de parcours :

Tir nature du 17 avril championnat CRTA

Le tir en campagne du 16 avril a été supprimé avec l'accord du CRTA, vu l'impossibilité de la mise en place faute de bénévoles disponibles.

Installation le vendredi après-midi et samedi toute la journée pour le tir nature du dimanche 17 avril. Philippe DORMONT, l'arbitre, souhaite que la compagnie fournisse des chronométreurs pour faire des tests aléatoires sur certaines cibles. Julien, Pascal et Jean-Pierre sont d'accord pour les effectuer.

Buvette prévue avec réservation des repas à l'inscription et paiement à l'arrivée au greffe.

Conformément à la législation en vigueur, il n'y aura pas d'alcool en vente à la buvette avant la remise des podiums.

Un coupon pour une boisson chaude sera remis au greffe à chaque archer.

Les médailles sont fournies par le CRTA Grand Est.

Tir 3D du 8 mai championnat départemental

Nous avons l'accord du maire pour organiser la compétition et passer sur les chemins de randonnée, de

Monsieur MARTIN pour utiliser son bois et de la Coopérative pour l'installation de la buvette et du greffe.
Buvette prévue avec réservation des repas à l'inscription et paiement à l'arrivée au greffe.
Les médailles sont fournies par le département.

TAE des 11 et juin championnat départemental

La compétition se déroulera le samedi après-midi et le dimanche toute la journée avec finale. Les résultats des deux journées seront donnés dimanche en fin d'après-midi. Buvette prévue pour le samedi sans réservation de repas.

Réservation des repas de midi pour le dimanche à l'inscription et paiement à l'arrivée au greffe.

La PCRA viendra sur place avec des candidats arbitres en formation, 5 pour le samedi et 5 pour le dimanche. Elle fera la formation sur site.

Les médailles sont fournies par le département.

4. Suivi du budget :

A ce jour la Compagnie dispose de 2 106 € en caisse, 2 675 € sur le compte courant, 7666 € sur le compte épargne.

Nous attendons la subvention accordée par le CRTA de 364 € qui devrait être bientôt versée. Nous avons perçu 374 € du département.

Nous sommes actuellement en déficit de 1 500 € sur notre budget, mais nous devrions recevoir prochainement les subventions les plus importantes.

5. Questions diverses :

Inscription à REIMS URBAN NATURE en juin

Nous participerons entre le 1er et le 10 juin. Une réunion est prévue le 6 avril prochain à 18 heures à René Tys. L'année dernière nous avons participé sur 3 après-midi.

REIMS FESTIV'ETE

Nous participerons du mercredi 24 août au dimanche 28 août de 14 à 18 heures au Parc de Champagne.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Aura lieu en septembre, nous fixerons la semaine portes ouvertes à Prieur la semaine suivant le forum des associations.

Demande d'adhésion à la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté)

La Fédération Française Handisports sera intégrée à la FFTA. Nous avons effectué une demande à la FFSA. Très peu de demandes d'adhésion à la FFSA sont rejetées. Actuellement, le dossier a été transmis par la responsable régionale à la FFSA pour avis.

* *
*

Nous avons reçu une demande du Comité Régional Grand Est concernant les lieux d'accueil des formations et stages pour les clubs capables de les accueillir sur un terrain ouvert le week-end avec un local disposant de tables et chaises leur permettant de dispenser des cours.
Accord donné par l'unanimité des participants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX